

Compte rendu du Conseil Municipal du 29 Avril 2026 19 heures 00

Ordre du Jour

- 1) **Comptes Financiers Uniques, Affectations de Résultat 2025 et Budget Primitifs :**
 - **Budget Commune**
 - **Budget Assainissement**
 - **Délibération**

- 2) **Prestations d'Études Géotechniques Rue de la Bonne Dame – Délibération**

- 3) **Marché Dalle Béton – Délibération**

- 4) **Modification Délibération 20/2025 - Ajout de l'Avenue Renard au Stationnement Payant – Délibération**

- 5) **Protection Fonctionnelle 2026 - Délibération**

☞ ☞

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, le VINGT-NEUF AVRIL à 19h00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. VOLANT

Étaient présents MM, René FICHAUX, Dominique DEPTA, Yvan MARTIAL, Jean SAVE, Frédéric BOURGOIS, Olivier ROUSSEL, Grégory AELTERS

MMES, Marie-Claire FOURDINIER, Françoise DEVOISIN, Sandrine GAMAIN, Danièle COQUART, Ludivine LEBEL GOZZO, Hélène PERESSONI

Absente excusée : MME Chantal DUTHOIT

Madame Françoise DEVOISIN a été désignée secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le président a ouvert la séance.

1) Comptes Financiers Uniques, Affectations de Résultat 2025 et Budgets Primitifs :

- **Budget Commune**
- **Budget Assainissement**
- **Délibération**

Après que Monsieur le Maire, MarcVOLANT, ait quitté la salle, la parole est donnée à Madame FOURDINIER Marie-Claire, première adjointe.

Lecture est faite de la clôture des comptes.

CFU 2025 Budget Commune

Après s'être fait présenter le compte de gestion 2025 et s'être assuré de la régularité des écritures comptables reprises par le receveur principal, le Conseil Municipal déclare que le C.F.U dressé pour l'exercice 2025, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Après avoir élu à l'unanimité Madame Marie-Claire Fourdinier, Présidente, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le compte administratif présenté :

Fonctionnement : 3 954 906.89 €

Investissement : - 480 467.12 €

Vote : 13 pour 0 contre

Approbation de l'Affectation de Résultat.

Délibérations

CFU 2025 Budget Assainissement

Après s'être fait présenter le compte de gestion 2025 et s'être assuré de la régularité des écritures comptables reprises par le receveur principal, le Conseil Municipal déclare que le C.F.U dressé pour l'exercice 2025, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Après avoir élu à l'unanimité Madame Marie-Claire Fourdinier, Présidente, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le compte administratif présenté :

Fonctionnement : 1 146 443.49 €

Investissement : 46 598.36 €

Vote : 13 pour 0 contre

Approbation de l'Affectation de Résultat.

Délibérations

Monsieur VOLANT est autorisé à revenir dans la salle.

Budgets primitifs 2026

Budget primitif commune 2026 :

Section de fonctionnement : 7 023 022, 27 €

Section d'investissement : 4 419 664, 12 €

Vote : 14 pour, 0 contre 0 abstention

Délibérations

Budget primitif assainissement 2026 :

Section de fonctionnement : 1 259 251, 13 €

Section d'investissement : 678 063, 36 €

Vote : 14 pour 0 contre 0 abstention

Délibérations

Subventions aux associations

Les subventions 2026 pour les associations restent identiques à 2025.

Une subvention exceptionnelle de 657,00 € est allouée à l'association l'Étincelle du Marquenterre : deux jeunes sont inscrits au championnat de France.

<u>APEEQ (Fonctionnement 2000 € + Matériel 4000 € sur présentation factures)</u>	6 000.00 €
<u>Art le Quend</u>	700.00 €
<u>Comité de loisirs du 3^{ème} âge</u>	2 200.00 €
<u>Association de Valloires (section domicile)</u>	2000.00 €
<u>Energym</u>	700.00 €
<u>Société de Chasse</u>	1 200.00 €
<u>Union Musicale fonctionnement</u>	6 500.00 €
<u>Union Musicale (rencontres musicales) sur justificatifs</u>	2 000.00 €
<u>Union sportive de Quend</u>	7 000.00 €
<u>L'Étincelle du Marquenterre</u>	1 300.00 €
<u>Arts et Loisirs de Quend</u>	7 000.00 €
<u>Passion Poney Cheval</u>	1 000.00 €
<u>OCCE</u>	300.00 €
<u>Subvention exceptionnelle 2026 à L'Étincelle du Marquenterre (Championnat de France)</u>	657.0

Délibérations

Vote des taxes directes

Bases en €	Taux	Produit correspondant en €
4 811 000 TF	37,87 %	1 821 926
272 500 TNF	27,51 %	74 965
4 653 000 TH	9,37 %	435 986
4 389 000 MTHRS	9,35 % (+ 15 %)	61 687

Délibérations

2) Prestations d'Études Géotechniques Rue de la Bonne Dame – Délibération

Avant tout travaux de réfection de voirie, Rue de la Bonne Dame, il y a lieu d'effectuer des analyses de l'état de la route, plus particulièrement en bord de chaussée. Un devis d'études géotechniques d'un montant Hors taxes de 5 789 € a été fourni par SARL JLD CONSEIL TP.

Le Conseil Municipal accepte le devis de JLD Conseil TP concernant l'analyse de l'état de la rue de la Bonne Dame.

Montant Hors Taxes :	5 798,00 €
Taux de TVA :	20 %
Montant TTC :	6 957,60 €

Délibérations

3) Marché Dalle Béton - Délibération

La Direction Régionale Environnement Aménagement Logement (DREAL), nous demande de déposer une demande d'aménagement en site classé pour les travaux d'enrochement au nord du Perré. Pour le passage en commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CDNPS), il nous faut des vues paysagères.

Le Conseil Municipal accepte le devis de la société CHOREME Paysagistes Concepteurs pour la réalisation de deux vues d'insertion type Photomontages pour la somme Hors Taxes de 3 000€.

Pour les travaux de mise en place d'une Dalle Béton, un marché public a été lancé. Trois offres ont été réceptionnées. Après étude des dossiers, la société la moins disante a été retenue soit La société SPIE BATIGNOLLES pour 369 953,90€ Hors Taxes.

Le Conseil Municipal accepte également les devis de la société VALÉTUDES soit :

- Le devis de Mission ACT concernant la rédaction de pièces administratives et techniques (DCE), l'assistance et l'analyse des offres (ACT) pour les travaux de Dalle Béton de Quend-Plage.

Montant Hors taxes	8 212,50 €
TVA 20%	1 642,50 €
Total TTC	9 855,00 €

Délibérations

- Le devis de mission concernant les différents suivis de chantier et comptes-rendus (DET), le visa des études d'exécution (VISA) et l'assistance pour les opérations de réception (AOR), des travaux de Dalle Béton de Quend-Plage.

Montant Hors taxes	11 575,00 €
TVA 20%	2 315,00 €
Total TTC	13 890,00 €

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant aux devis précédemment cités.

Délibérations

4) **Modification Délibération 20/2025 Ajout de l'Avenue Renard au Stationnement Payant – Délibération**

Le Conseil Municipal décide que l'avenue Henri Renard est ajoutée à l'article de la délibération 20/2025 concernant le stationnement payant.

Le Conseil Municipal décide de modifier l'article concernant la gratuité du stationnement pour les résidents. Il faudra désormais justifier d'être propriétaire ou locataire d'un bien soumis à la Taxe Foncière.

Vote : 14 pour 0 contre 0 abstention

Délibérations

5) **Protection Fonctionnelle de 2026 – Délibération**

Monsieur Marc Volant quitte la Salle.

Le conseil municipal accorde en tant que de besoins, la protection visée à l'article L.2123-34 Alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales et confirme que la commune demeure libre du choix de son avocat et de la ligne de défense qu'elle entend mettre en place dans le cadre de poursuites visées.

Vote : 13 pour 0 contre 0 abstention

Délibérations

La séance est levée à 19 heures et 55 minutes.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Marc VOLANT
LE MAIRE,



Françoise DEVOISIN
Secrétaire de séance,

